



## Technip Energies remporte des contrats pour une unité de biocarburants et une unité d'hydrogène vert dans la raffinerie de Galp à Sines

Octobre 5, 2023

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté auprès de Galp des contrats d'ingénierie, de services pour la fourniture d'équipements et de supervision de la construction (EPsCm) pour une unité de biocarburants avancée et une unité d'hydrogène vert pour sa raffinerie de Sines au Portugal. Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre du programme de Galp visant à réduire l'empreinte carbone de la raffinerie et de ses produits.

L'unité de biocarburants avancée, opérée par la joint-venture entre Galp (75%) et Mitsui (25%), aura une capacité de production de 270 kilo tonnes par an (ktpa) et produira du diesel renouvelable ainsi que du carburant d'aviation durable (SAF) à partir de matières premières biosourcées et de résidus de déchets, permettant ainsi à Galp d'éviter environ 800 ktpa d'émissions de gaz à effet de serre. Pour cette unité, Technip Energies travaillera en consortium avec Technoedif Engenharia, une grande société d'ingénierie portugaise, pour mener à bien le projet EPsCm.

L'unité d'hydrogène vert, composée d'une usine d'électrolyse de 100 MW, produira jusqu'à 15 ktpa d'hydrogène renouvelable, en utilisant des électrolyseurs à membrane d'échange de protons (PEM) qui seront fournis par Plug Power. Cette unité permettra de remplacer environ 20 % de la consommation actuelle d'hydrogène gris de la raffinerie de Sines et entraînera une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'environ 110 ktpa.

Les deux unités représentent un investissement brut total estimé à 650 millions d'euros et transformeront la raffinerie de Sines en l'une des plus importantes plateformes bas-carbone du Portugal.

**Marco Villa, Directeur des opérations de Technip Energies**, a commenté : « La décision finale d'investissement pour ces deux projets importants est une étape majeure franchie par Galp pour transformer l'industrie du raffinage au Portugal. Technip Energies, qui a soutenu la stratégie de Galp dès les premières phases de ces deux projets, est aujourd'hui ravi d'avoir été sélectionné comme partenaire pour la phase d'exécution de ces deux projets. Cet investissement est un nouvel exemple de la façon dont Technip Energies contribue à la décarbonation de l'industrie de l'énergie grâce à la collaboration, l'innovation et l'intégration de technologies. »

### À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 35 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains (« ADR »). Pour plus d'informations : [www.technipenergies.com](http://www.technipenergies.com)

### Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

#### Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances

et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies) et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

## **Contacts**

### **Relations Investisseurs**

Phil Lindsay  
VP Relations Investisseurs  
Tel: +44 203 429 3929  
Email: [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay)

### **Relations avec les médias**

Jason Hyonne  
Responsable Relations Presse & Réseaux Sociaux  
Tel: +33 1 47 78 22 89  
Email: [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne)